

6. En visitant les pauvres infirmes et les prisonniers, soit dans les hôpitaux, soit ailleurs.

7. En réconciliant les ennemis.

8. Les indulgences de la ville de Rome, désignées dans le Missel Romain.

Il est encore une indulgence plénière propre des congrégations: c'est celle d'un autel privilégié, titre appliqué à tout autel d'une congrégation, pour toutes les messes qui s'y disent par tout prêtre, titre encore que tout prêtre congréganiste porte avec lui, et qu'il peut appliquer à tout autel où il dit la messe pour les défunts congréganistes.

NOTA.—1. Pour gagner une indulgence plénière, il faut être véritablement contrit de tous ses péchés, se confesser, si l'on se sent coupable de quelque péché grief, communier, et si le bref l'exige, visiter l'église ou chapelle désignée dans le bref, et prier à l'intention de la sainte Eglise.

2. On ne peut gagner deux indulgences plénières dans un même jour, ni même une seule, plénière ou autre, pendant l'année sainte ou d^u jubilé.

3. Les indulgences marquées au tableau ci-dessus sont applicables aux morts.

Mon fils, disait St. Louis, roi de France, à la fin de son testament. *Mon fils, souvenez-vous de gagner les indulgences de la sainte église.*

Outre ces faveurs de l'église, l'on recueille